

**COMMUNE DE CHATEAU L'ABBAYE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**n°024-2020**

L'an deux mil vingt, le 9 juillet, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Waldemar DOMIN, maire (date de la convocation 29 juin 2020)

**Etaient présents** : DOMIN W, FILLEMOTTE D, MORLIGHEM B, LEMPEREUR JF, MARTREUX N, SICARD E, KASPEREK C, PENNEL E, DUPRIEZ M, CORNU P, BALLE N.

**Etaient absents** : DE BRUYNE N (excusée donne procuration à FILLEMOTTE D), FOURNEAUX B (excusée avec procuration à BALLE N), DELCROIX C (excusée avec procuration à KASPEREK C), RICHEZ Dominique (non excusé).

**Secrétaire de séance** : PENNEL E

**OBJET : CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE – EXTENSION DU CIMETIERE COMMUNAL**

Monsieur le maire informe les conseillers municipaux que la commune doit anticiper à la création d'une zone d'extension du cimetière pour répondre aux demandes sur les années à venir sachant que l'actuel cimetière présente un taux de remplissage élevé

Le coût estimatif des travaux 169 431 € HT.

Le coût de la Maîtrise d'œuvre est estimé à 10 165.86 € HT

Monsieur le maire rappelle que selon le décret n° 2019-144 du 12 décembre 2019, relative aux marchés publics, une collectivité territoriale doit conclure un marché public afin de répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures et de services et qu'il existe des procédures différentes en fonction de la valeur estimée de la commande et de la nature du marché (travaux, fourniture ou services).

1/ Il est possible de recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence lorsque le besoin est estimé inférieur à 40 000 € HT ; L'acheteur a pour seules obligations de choisir une offre pertinente, de faire une bonne utilisation des deniers publics et de ne pas contracter systématiquement avec un même fournisseur lorsqu'il y a plusieurs offres susceptibles de répondre à son besoin et présente trois devis pour la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux cités en référence émanant :

- B.G.I.3.E pour un montant de 10 165.86 €HT,
- Agence Fabienne Guinet pour un montant de 12 707.33€ HT.
- AXESS BET pour un montant de 13 385.05 € HT

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

- DECIDE de retenir pour la Maîtrise d'Œuvre des travaux d'extension du cimetière : La Société B.G.I.3.E pour un montant 10 165.86 € HT

- AUTORISE le maire à mandater les dépenses en découlant et à demander une subvention pour ces travaux.

Fait les jours, mois et an susdits

Le Maire



W. DOMIN

**COMMUNE DE CHATEAU L'ABBAYE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**n°025-2020**

L'an deux mil vingt, le 9 juillet, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Waldemar DOMIN, maire (date de la convocation 29 juin 2020)

**Etaient présents** : DOMIN W, FILLEMOTTE D, MORLIGHEM B, LEMPEREUR JF, MARTREUX N, SICARD E, KASPEREK C, PENNEL E, DUPRIEZ M, CORNU P, BALLE N.

**Etaient absents** : DE BRUYNE N (excusée donne procuration à FILLEMOTTE D), FOURNEAUX B (excusée avec procuration à BALLE N), DELCROIX C (excusée avec procuration à KASPEREK C), RICHEZ Dominique (non excusé).

**Secrétaire de séance** : PENNEL E

**OBJET : Demande de subvention : Aide Départementale aux Villages et Bourgs- Extension du Cimetière**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que notre commune est éligible à l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs.

Les critères d'éligibilité 2020 sont :

- le soutien aux projets territoriaux structurants ;
- L'aide départementale aux « Villages et Bourgs » ;
- Aide à l'aménagement de trottoirs long des routes départementales ;
- L'accompagnement à l'ingénierie départementale ;

Monsieur Le Maire propose de solliciter l'aide Départementale pour l'extension du cimetière estimé à 169 431 HT et la Maitrise d'œuvre de 10 165. 86 HT

Monsieur le Maire demande donc aux membres présents de :

- L'autoriser à procéder à la demande de subvention au titre de l'aide Départementale.
- L'autoriser à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'établissement de ce dossier.

Fait les jours, mois et an susdits

Le Maire

W. DOMIN



**COMMUNE DE CHATEAU L'ABBAYE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**n°026-2020**

L'an deux mil vingt, le 9 juillet, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Waldemar DOMIN, maire (date de la convocation 29 juin 2020)

**Etaient présents** : DOMIN W, FILLEMOTTE D, MORLIGHEM B, LEMPEREUR JF, MARTREUX N, SICARD E, KASPEREK C, PENNEL E, DUPRIEZ M, CORNU P, BALLE N.

**Etaient absents** : DE BRUYNE N (excusée donne procuration à FILLEMOTTE D), FOURNEAUX B (excusée avec procuration à BALLE N), DELCROIX C (excusée avec procuration à KASPEREK C), RICHEZ Dominique (non excusé).

**Secrétaire de séance** : PENNEL E

**OBJET : Demande de subvention : Aide Départementale aux Villages et Bourgs – Travaux Rénovation des bâtiments communaux**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que notre commune est éligible à l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs.

Les critères d'éligibilité 2020 sont :

- le soutien aux projets territoriaux structurants ;
- L'aide départementale aux « Villages et Bourgs » ;
- Aide à l'aménagement de trottoirs long des routes départementales ;
- L'accompagnement à l'ingénierie départementale ;

Monsieur Le Maire propose de solliciter l'aide Départementale pour :

- la réfection de la toiture cuisine de la maison des associations et toiture bibliothèque estimée à 10 000 HT.
- Remplacement des fenêtres et des portes de la maison des associations (porte d'entrée et porte de service) 13 495.04 HT

Monsieur le Maire demande donc aux membres présents de :

- L'autoriser à procéder à la demande de subvention au titre de l'aide Départementale.
- L'autoriser à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'établissement de ce dossier

Fait les jours, mois et an susdits

  
Le Maire  
W. DOMIN



**COMMUNE DE CHATEAU L'ABBAYE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**n°027-2020**

L'an deux mil vingt, le 9 juillet, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Waldemar DOMIN, maire (date de la convocation 29 juin 2020)

**Etaient présents** : DOMIN W, FILLEMOTTE D, MORI IGHEM B, LEMPEREUR JF, MARTREUX N, SICARD E, KASPEREK C, PENNEL E, DUPRIEZ M, CORNU P, BALLE N.

**Etaient absents** : DE BRUYNE N (excusée donne procuration à FILLEMOTTE D), FOURNEAUX B (excusée avec procuration à BALLE N), DELCROIX C (excusée avec procuration à KASPEREK C), RICHEZ Dominique (non excusé).

**Secrétaire de séance** : PENNEL E

**OBJET : PRISE EN CHARGE DES FORMATIONS BAFA et/ou BAFD**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant disposition statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n°84-594 du 12 juillet 1984 modifiée portant sur la formation des agents de la Fonction Publique Territoriale,

Au regard des difficultés grandissantes que connaît la collectivité pour recruter des animateurs titulaires du BAFA et/ou du BAFD pour travailler dans les Accueils de Loisirs Sans Hébergement, il est envisagé de développer la prise en charge de ces formations.

Il est donc proposé au conseil municipal :

- d'approuver la prise en charge aux formations BAFA et/ou BAFD pour les agents recrutés sur des fonctions d'animation en ASLH.
- d'autoriser le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait les jours, mois et an susdits

The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Château l'Abbaye. The stamp contains the text 'Le Maire' at the top, 'MAIRIE DE CHATEAU L'ABBAYE' around the perimeter, and '(Nom)' at the bottom. A blue ink signature is written over the stamp.

W. DOMIN